



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E16011

VALIDE JUSQU'AU 01/02/2027

ÉDITÉ LE

23/01/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/03/1985

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Raison sociale : AUVERS CONSTRUCTION

14 RUE VAN GOGH  
95430 AUVERS-SUR-OISE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC AUVERS SUR OISE 332 226 943

Siret : 332 226 943 00022

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 02069720

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000005595262804

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000005595262804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Téléphone : 01 30 36 16 76

Portable : 06 74 58 19 94

Site Internet : [www.auvers-constructions.fr](http://www.auvers-constructions.fr)

E-mail : auvers.construction@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

CATAKLI FATIH CO-GÉRANT / CATAKLI OMER FARUK CO-GÉRANT

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	20/05/2025
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	20/05/2025
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Couvreur,Maçon,Menuisier,Plâtrier / Plaquiste,Plombier)	20/01/2026

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	15/10/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	15/10/2024
o Fenêtres de toit	15/10/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	15/10/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	15/10/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	20/05/2025
o Isolation des combles perdus	20/05/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	15/10/2024

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.